



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La relance en Isère

NEWSLETTER 7

Mars 2021

infos⁺

<https://www.isere.gouv.fr/tags/view/Les+dossiers/Plan+relance>



Edito



Lionel BEFFRE,
Préfet de l'Isère

En Isère, la relance s'accélère.

Les annonces se transforment peu à peu en réalités, révélant ainsi le dynamisme et les ressources du tissu économique isérois ainsi que la résilience dont fait

preuve l'ensemble des acteurs de notre territoire.

Le 4 mars dernier, Madame Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée chargée de l'industrie, s'est rendue dans les locaux de l'entreprise Soitec, à Bernin, pour annoncer une nouvelle vague de lauréats de l'appel à projets de soutien aux secteurs critiques. En Isère, ce sont 8 nouvelles entreprises qui pourront bénéficier de 9 millions d'euros de subventions supplémentaires. L'actualité du plan de relance laisse présager des perspectives favorables et un travail de concertation important avec

les collectivités, notamment dans le cadre de la signature prochaine d'un accord départemental de relance, d'un accord métropolitain de relance, et des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) avec chacun des EPCI de l'Isère.

Concier, orienter, et faciliter, ce sont les ambitions d'un plan de relance accessible à tous. Dans cette perspective, tous les publics, et notamment les jeunes, à l'image du plan 1 jeune 1 solution, sont invités à s'en emparer.

Sommaire

■ Écologie

Transition agricole	2
Appels à projets de l'ADEME	3
Immobilier de l'État	3

■ Compétitivité

Baisse des impôts de production ..	4
Visite de Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie	5
Les 8 nouveaux lauréats de l'Isère ..	6
Visites des entreprises lauréates ...	7

■ Cohésion

Contractualisation avec les collectivités	8
1 jeunes 1 solution : le plan de relance au service des jeunes	8

■ Divers

Conférence de presse CCI Nord-Isère	9
Deuxième session du comité départemental de la relance	9
Appels à projets nationaux	9

Transition agricole

Transition agricole : Appels à projets régionaux



Aide au renouvellement forestier – aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer.

Dans le contexte du changement climatique, le plan France Relance et la mesure « renouvellement forestier » viennent soutenir les propriétaires forestiers qui investissent pour adapter leurs forêts au changement climatique ou pour améliorer leur contribution à l'atténuation de celui-ci.

+ PLUS D'INFOS



Projets en faveur d'une alimentation saine, locale et durable.

Soutenir le développement des projets alimentaires territoriaux (PAT) afin de faire des territoires des moteurs pour la relocalisation de l'agriculture et d'agir pour la transition vers une alimentation plus saine, plus durable et plus locale.

+ PLUS D'INFOS



Soutien aux cantines scolaires des petites communes.

Financer les projets d'investissements des collectivités qui favorisent l'utilisation de produits frais, locaux, durables et de qualité, mais aussi la réduction du gaspillage ou encore la suppression des plastiques. La mesure s'adresse aux communes éligibles à la fraction cible de la dotation de solidarité rurale (DSR cible).

+ PLUS D'INFOS

Appels à projets départementaux



Agriculture urbaine et jardins partagés.

En donnant l'occasion aux citoyens de se confronter à des formes de production agricole, les jardins partagés ou collectifs permettent de créer du lien entre monde rural et urbain, de participer concrètement aux enjeux agroécologiques et climatiques et de favoriser une alimentation locale, fraîche, saine et accessible.

+ PLUS D'INFOS



Alimentation locale et solidaire.

Le volet régional doté de 2,59 millions pour Auvergne-Rhône-Alpes est destiné à soutenir les initiatives portées par des associations, des entreprises, des acteurs de l'économie sociale et solidaire ou des collectivités, pour faciliter l'accès des personnes isolées ou en situation de précarité à une alimentation locale, fraîche, saine et accessible.

+ PLUS D'INFOS



Appels à projets de l'ADEME

L'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des déchets et plus globalement du climat et de la transition énergétique et écologique. Les fonds du plan de relance confiés à l'ADEME prévoient notamment d'aider au financement de projets de développement des écosystèmes territoriaux « mobilité et industrie H2 », d'accompagnement des TPE/PME dans l'écoconception, de recyclage des friches industrielles et urbaines polluées, de décarbonation de l'industrie (efficacité énergétique et électrification), d'intégration du plastique recyclé, de développement de la collecte et du traitement des biodéchets, des réseaux de chaleur et de froid renouvelables et/ou décarbonés, et de tourisme durable (restauration et hébergement).

Consultez les appels à projets France Relance de l'Ademe



Immobilier de l'État : des visites en vue chez les lauréats isérois

Le 14 décembre dernier, le Premier ministre annonçait une liste de 4214 projets sélectionnés, pour un montant de 2,7 milliards d'euros. En Isère, 113 projets ont été retenus pour un montant total de 85 millions d'euros. Cette enveloppe servira à la rénovation de bâtiments de l'enseignement supérieur et de la recherche (Crous, CEA, Université Grenoble Alpes, INP) et bénéficiera également à d'autres administrations (justice, armée, intérieur, finances).

Lionnel BEFFRE, Préfet de l'Isère, et Samy SISAID, Sous-préfet à la relance, se rendront très prochainement en visite chez certains de ces lauréats.



Le Crous Grenoble-Alpes recevra 26 millions d'euros pour la rénovation de ses bâtiments - Grenoble, résidence Ouest
© Crous Grenoble Alpes



Compétitivité

242M€ de baisse annuelle des impôts de production pour 13 688 entreprises en Isère

La baisse pérenne des impôts de production vise à renforcer la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire. Au niveau national, il s'agit de 10 milliards d'euros de baisse annuelle d'impôts de production dès 2021. Elle concerne près de 600 000 entreprises. En Isère, ce sont 242 051 672€ de baisse d'impôts qui dynamiseront la compétitivité des 13 688 entreprises qui en bénéficieront chaque année.

Concrètement, cela se traduit par la combinaison des 3 mesures suivantes :

- La réduction de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).
- La réduction de moitié de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour leurs établissements industriels évalués selon la méthode comptable.
- L'abaissement de 3 % à 2 % du taux de plafonnement de la cotisation économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée, ce qui permettra d'éviter qu'une partie du gain de la baisse de la CVAE et des impôts fonciers ne soit neutralisée par le plafonnement.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les entreprises redevables de la CVAE, ainsi que toutes les entreprises redevables de la CFE et de la TFPB au titre de leurs établissements industriels. Les petites entreprises non redevables de la CVAE (celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 €) bénéficieront, lorsqu'elles remplissent les conditions, de la baisse du taux de plafonnement de la CET en fonction de la valeur ajoutée.

Comment en bénéficier ?

Vous n'aurez aucune démarche spécifique à réaliser pour bénéficier de ces mesures fiscales.

Calendrier de mise en œuvre

Ces mesures fiscales s'appliqueront aux échéances correspondantes aux impôts dus au titre de l'année 2021. Cette baisse des impôts de production est pérenne.



Visite de Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie



Une ambition renforcée pour les industries électroniques à travers la mise à jour du contrat stratégique de filière

Le 4 mars 2021, Agnès Pannier-Runacher et le Comité stratégique de filière (CSF) des industries électroniques, ont signé l'avenant au contrat stratégique de filière des industries électroniques à Bernin, en Isère, dans les locaux de l'entreprise SOITEC.

L'avenant actualise le contrat de filière initialement signé le 15 mars 2019 et propose 3 nouveaux axes structurants liés aux enjeux prioritaires du plan de relance :

- le lancement de nouveaux projets d'innovation au service des transitions numérique et énergétique (l'électronique de puissance pour améliorer les rendements du véhicule électrique et les technologies d'intelligence artificielle embarquée et frugale en ressources),
- une mobilisation renforcée de la filière et de l'État en faveur de la souveraineté technologique et industrielle de l'Europe (par un soutien aux implantations industrielles, à la création de filières d'avenir souveraines et au développement des compétences clés),
- une coopération renforcée pour réaliser le fort potentiel d'emploi dans la filière et favoriser un recrutement plus inclusif (attractivité des jeunes et des publics en reconversion/insertion, plan égalité femmes-hommes, hybridation des formations avec les filières partenaires).

Cette actualisation du contrat tire les enseignements d'une crise sanitaire qui a rappelé le rôle stratégique de la filière électronique dans toutes ses composantes (fabricants, sous-traitants et distributeurs) et mis en évidence le haut degré d'interdépendance de la chaîne de valeur électronique mondiale.

Une ambition renforcée pour les industries électroniques à travers la mise à jour du contrat stratégique de filière

105 nouveaux lauréats, dont 8 en Isère, de l'appel à projets « résilience » de soutien aux « secteurs critiques » !

Agnès Pannier-Runacher a également annoncé une nouvelle vague de 105 projets lauréats (dont 8 en Isère) de l'appel à projets « résilience » de soutien aux « secteurs critiques », dont l'électronique.

Parmi ces nouveaux lauréats, 22 projets portés par des entreprises de l'électronique et de la photonique totalisent 76 M€ d'investissement industriels visant à (re)localiser des productions critiques en France et à assurer les premières implantations en France de productions d'avenir. Ces projets bénéficieront d'un soutien public de 23 M€. La réalisation de ces 22 projets devrait conduire à la création de plus de 900 emplois directs à un horizon de 4 à 5 ans.

Au total, environ 70 entreprises de la filière électronique bénéficient d'un accompagnement de France Relance, pour un montant total de 124 M€ :

- 13 entreprises de l'électronique ont déjà été soutenues à hauteur de 26 M€ dans le cadre de l'appel à projets « résilience » pour un montant d'investissements industriels de 104 M€,
- dans le cadre du Comité d'orientation pour la recherche automobile (CORAM) du 2 juillet 2020, un soutien à hauteur de 50 M€ a été apporté à 9 entreprises pour des travaux de R&D portant sur des composants et équipements stratégiques pour la production de véhicules électriques et le développement de l'électromobilité,
- une trentaine d'entreprises ont par ailleurs été soutenues à hauteur de 25 M€ pour 90 M€ d'investissements industriels dans le cadre des appels à projets dédiés à la modernisation et à la diversification dans les filières aéronautique et l'automobile.



Compétitivité

Les 8 nouveaux lauréats de l'Isère

Les 8 nouveaux lauréats de l'Isère de l'appel à projets «résilience»

Électronique

Grenoble

MICROOLED (PME) est un fournisseur mondial de micro-écrans OLED. À travers un procédé innovant, l'objectif du projet est de développer en France une ligne industrielle de production correspondant à l'étape de colorisation des micro-écrans pour laquelle les seuls fabricants dans le monde sont basés en Asie. La chaîne de valeur sera ainsi intégralement localisée en France et jusqu'à 110 emplois pourraient être créés.

Meylan

Cedrat Technologies est spécialisée dans la conception et la fabrication d'actionneurs, de capteurs et de systèmes mécatroniques, dans différents domaines (spatial, médical, etc.). Son projet porte sur l'industrialisation de mécanismes de pointage optique innovants, destinés aux communications par laser prévues dans les futurs marchés spatiaux de constellations géantes de satellites.

Grenoble

ARYBALLE TECHNOLOGIE (PME) a développé une technologie unique d'olfaction digitale. Le projet vise à soutenir la première industrialisation de son nez électronique et d'ancrer dans son territoire cette entreprise qui pourrait porter un leadership français à l'international, tout en garantissant la localisation de ses capacités de production en France. 41 emplois pourraient être créés.

Veurey - Voroize

LYNRED (GE)

Le projet SILK porte sur la création d'une nouvelle filière de développement et de fabrication de détecteurs proche infrarouge petits pas pour les applications de contrôle industriel. En plus de développer une vingtaine d'emplois à horizon 2030, ce projet permettra de diminuer le niveau de dépendance aux importations par la relocalisation d'une partie de l'activité de développement en France.

Télécommunications

Grenoble

BH TECHNOLOGIES (PME)

Ce projet vise à exploiter les performances de la 5G pour développer des solutions de gestion intelligente des déchets et de l'éclairage public à destination des collectivités territoriales. La faible latence et la connectivité accrue de la 5G permettront de proposer des fonctionnalités innovantes, comme des capteurs 5G à base d'imagerie 3D afin d'optimiser le tri et la collecte des déchets. Ce projet permettra de créer 9 emplois directs.

Salaise-sur-Sanne

Ecoat (PME) est une start-up de la chimie verte qui a développé un procédé innovant de production de polymères biosourcés pour la formulation de peintures. Son projet consiste à construire une nouvelle usine. Cela permettra de répondre à des enjeux écologiques (matières premières d'origines renouvelables) et d'augmenter sa compétitivité. Près de 30 emplois devraient être créés grâce à ce projet.

Santé

Saint-Nazaire-les-Eymes

ERAS LABO (PME)

Le dicobalt édétate constitue un antidote puissant des ions cyanures in vivo réservé aux intoxications cyanidriques sévères ; actuellement la production de cette substance active n'est pas réalisée dans des conditions GMP. ERAS labo propose de mettre au point un produit pharmaceutique de qualité GMP, ce qui permettra de sécuriser dans un premier temps les approvisionnements de la France puis de l'Europe.

Meylan

GlycoBAR (PME) a développé une technologie qui permet de filtrer le plasma sanguin groupé pour y éliminer les anticorps et ainsi le rendre compatible avec tous les receveurs, quel que soit le donneur. Ses clients développent des dispositifs médicaux utilisant cette technologie. Ce projet permettra à l'entreprise de se doter d'un outil de production de plus haut volume permettant de faire face à la demande mondiale.

Visites des entreprises lauréates

Lauréats automobiles

Monsieur Samy SISAID, Sous-préfet à la relance, a visité l'entreprise ECM Technologies à Grenoble et l'entreprise Raydiall à Voiron les 2 et 3 mars 2021.

ECM Technologies fabrique des fours industriels sous vide et s'est spécialisée dans la cémentation basse pression.

Dans le cadre du plan de France relance, elle est lauréate de l'appel à projets "Automobile" pour son projet « Equip Gén red Carb ».

Celui-ci concerne la conception, la fabrication et la commercialisation d'un four cémentation basse pression de nouvelle génération, qui se substitue aux technologies existantes et qui permet une réduction majeure des émissions de dioxyde de carbone de plus de 80 %, tout en apportant une réduction substantielle de la consommation énergétique.

Le développement de l'entreprise pourrait générer jusqu'à 15 emplois directs.



Monsieur le Sous-préfet à la relance en visite à l'entreprise ECM Technologies à Grenoble

Raydiall développe des produits de connectique innovants et de haute valeur ajoutée destinés au marché international de l'industrie automobile. En 2020, elle emploie 67 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 16,2 millions d'euros, dont 95 % à l'export et 98 % dans le secteur automobile.

Dans le cadre du plan France Relance, elle est lauréate de l'appel à projets "Automobile" pour son projet « CCS2 », « e-Cable », et « T2-T2 ». Celui-ci s'adresse au marché des voitures électriques ou hybrides. Il consiste à produire un câble de recharge en courant alternatif reliant la borne de recharge au véhicule en 22 kVA et s'adresse à l'ensemble du marché avec un avantage concurrentiel d'effort d'insertion et de diamètre de câble et donc de poids.

Raydiall SAS compte réaliser d'ici 2025 un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros, dont 2,5 millions d'euros liés à ce projet. Le développement de l'entreprise pourrait générer jusqu'à 35 emplois directs supplémentaires.



Monsieur le Sous-préfet à la relance en visite à l'entreprise Raydiall à Voiron

Lauréat aéronautique

Monsieur Samy SISAID, sous-préfet à la relance, a visité l'entreprise C-TEC CONSTELLUM à Voreppe le 5 mars 2021

Cette entreprise mène des études de recherche, de développement et d'innovation sur l'aluminium, sa métallurgie, ses procédés d'élaboration et de transformation, et ses applications. En 2020, elle emploie 226 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 39,5 millions d'euros dont 35,6 millions d'euros à l'export et 12,8 millions d'euros dans le secteur aéronautique.

Dans le cadre du plan France Relance, elle est lauréate de l'appel à projets "Aéronautique" pour son projet « AEROLAB ». Celui-ci consiste à moderniser trois laboratoires de caractérisation dans le marché des tôles en aluminium pour l'aéronautique via le remplacement d'équipements devenus obsolètes, l'amélioration des techniques de suivi de fissure et la robotisation des essais de traction.

C-TEC Constellium Technology Center compte réaliser d'ici 2025 un chiffre d'affaires de 44 millions d'euros dont 5 millions d'euros liés à ce projet. Le développement de l'entreprise pourrait générer jusqu'à trois emplois directs et le maintien de cinq emplois au sein des laboratoires et des équipes de R&D.



Monsieur le Sous-préfet à la relance en visite à l'entreprise C-TEC CONSTELLUM à Voreppe

Accord départemental de relance, contrats de relance et de transition écologique, contrat métropolitain de relance : la concertation au centre du plan de relance

Le 16 janvier 2021, le Premier ministre a signé à Lyon l'accord de relance État-Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet accord scelle l'engagement conjoint de l'État et de la Région en faveur de la relance sur la période 2021-2022, pour un montant total de 2,1 milliards d'euros.

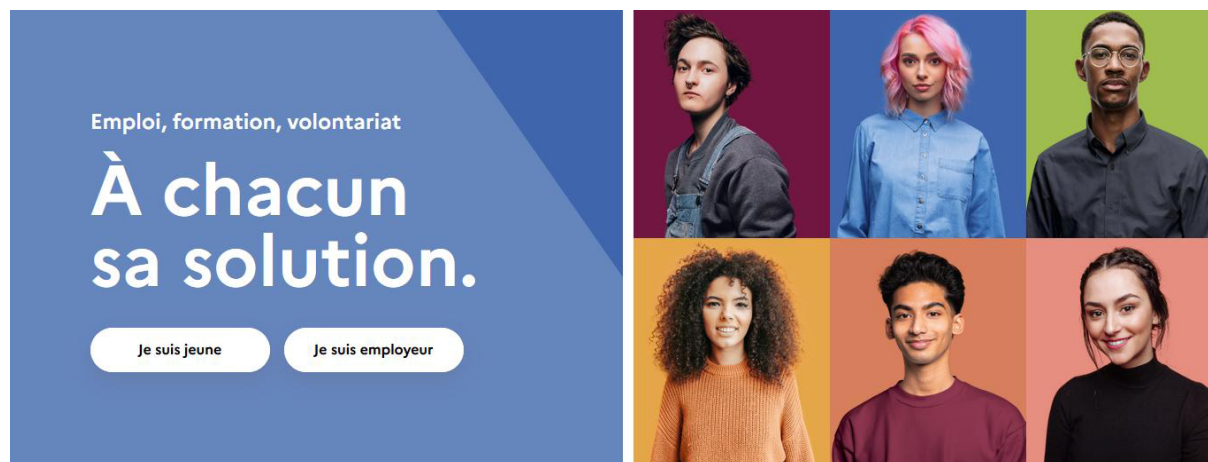
Les préfets ont également la possibilité de conclure des accords départementaux de relance. Cet accord est actuellement en négociation avec le Conseil départemental de l'Isère et sera signé prochainement. Cet exercice de concertation permettra de répondre au mieux aux attentes des différents acteurs.

Dans le même esprit de concertation, les intercommunalités auront la possibilité de conclure des contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Ces accords auront pour objectif de territorialiser de façon optimale les actions du plan de relance. Ils sont un espace de dialogue entre l'État et les collectivités, et une initiative inédite pour renforcer la cohésion des territoires. Un accord métropolitain de relance sera signé avec la métropole Grenoble-Alpes en lieu et place du CRTE.

1 jeune 1 solution : le plan de relance au service des jeunes

Présenté en juillet 2020, le plan « 1 jeune, 1 solution » mobilise une palette de dispositifs pour aider chaque jeune à trouver une formation, un emploi, une mission ou un accompagnement qui corresponde à ses besoins. Avec un budget de 6,7 milliards d'euros, le Gouvernement a triplé les moyens consacrés à la jeunesse pour faire face à la crise. Parmi ces dispositifs, une prime à l'embauche de 4000 euros pour tout recrutement de jeune de moins de 26 ans en contrat de plus de 3 mois. L'objectif est clair : ne laisser aucun jeune sans solution.

+ PLUS D'INFOS



Conférence de presse CCI Nord-Isère

Le 26 février, s'est tenue une conférence de presse dédiée au plan de relance. Appuyée par la présence de Daniel PARAIRE, président de la CCI Nord-Isère, Olivier MICHEL, président du tribunal de commerce de Vienne, Jean Yves CHIARO, Sous-préfet de Vienne, et Samy SISAID, Sous-préfet à la relance, la CCI Nord-Isère a présenté les résultats du dispositif en Nord Isère. Dans le Nord-Isère, 10 entreprises ont été sauvées pour leurs projets portant sur la décarbonation de l'industrie, la résilience, les filières aéronautique et automobile ou encore les territoires d'industrie.



Deuxième session du Comité départemental de la relance

Le comité départemental de la relance, présidé par Monsieur le Préfet, s'est réuni le lundi 8 mars 2021 pour la deuxième fois depuis le lancement du plan de relance. Ce comité fut l'occasion de dresser un premier bilan de l'application du plan de relance et d'annoncer les perspectives des mois à venir.



Aides-territoire : une plateforme de recherche d'aides au service des collectivités et de leurs partenaires locaux

Aides-territoires facilite la recherche d'aides des collectivités territoriales et de leurs partenaires locaux (associations, établissements publics, entreprises, agriculteurs) en rendant visibles et accessibles tous les dispositifs financiers et d'ingénierie auxquels ils peuvent prétendre.

Aides-territoires a été créée dans le but de faire gagner du temps aux acteurs locaux, de contribuer à une meilleure symétrie dans l'accès aux aides et à l'égalité entre les territoires !



+ PLUS D'INFOS

Calendrier prévisionnel des Appels à projets France relance
ou sur la page France Relance > Appels à projets et lauréats, du site de la Préfecture de l'Isère



> Dans le prochain numéro de La relance en Isère

- Point sur les appels à projets
- Nouveaux Lauréats
- Visites et chantiers en cours

> Pour voir les autres numéros de La relance en Isère

Dans l'Isère



Directeur de publication :
M. Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère
Coordination : Préfecture
Conception-réalisation :
Mission de Coordination Interministérielle
Imprimerie Préfecture
Contact :
Samy SISAID, Sous-Préfet à la relance
samy.sisaid@isere.gouv.fr

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
12 place de Verdun – CS 71046
38021 Grenoble CEDEX 1
Tél. 04 76 60 34 00
<https://www.isere.gouv.fr/>